

CANIGUARD PROTECT

spray antiparasitaire pour chien à la perméthrine

Solution pour pulvérisation cutanée - flacon de 250 ml

Notice d'emploi simplifiée à destination du propriétaire de l'animal

À retenir avant toute utilisation

Produit réservé au chien. NE JAMAIS UTILISER CHEZ LE CHAT : la perméthrine peut provoquer des convulsions mortelles. Ne pas utiliser chez un chiot de moins de 4 mois. Appliquer dans un endroit bien aéré et tenir le chien éloigné des flammes et sources de chaleur jusqu'au séchage complet du pelage.

1. À quoi sert ce médicament ?

CANIGUARD PROTECT contient de la perméthrine, un antiparasitaire externe de la famille des pyréthrinoïdes. Il est destiné au chien pour :

- éliminer les puces et les tiques, notamment la tique *Rhipicephalus sanguineus* ;
- prévenir de nouvelles infestations par les puces et les tiques pendant 5 semaines.

2. Quelle quantité pulvériser ?

Utiliser la quantité correspondant au poids du chien. Une pulvérisation délivre la dose prévue par le dispositif du flacon.

Poids du chien	Nombre de pulvérisations
Jusqu'à 3 kg	4 pulvérisations
Plus de 3 à 9 kg	10 pulvérisations
Plus de 9 à 20 kg	20 pulvérisations
Plus de 20 à 30 kg	30 pulvérisations
Plus de 30 kg	40 pulvérisations

3. Comment appliquer le spray ?

- 1 Peser le chien et vérifier que son pelage est propre et sec.
- 2 Lors de la première utilisation, appuyer fermement sur la gâchette pour déverrouiller la pompe, puis desserrer sa base selon le sens indiqué sur le flacon.
- 3 Pulvériser à rebrousse-poil sur toutes les parties du corps, en évitant les yeux, le museau et les parties génitales. Le pelage doit être bien mouillé jusqu'à la peau.
- 4 Frictionner pour répartir le produit, puis laisser sécher naturellement sans essuyer ni rincer.
- 5 Ne pas laver ni shampouiner le chien après le traitement afin de ne pas réduire l'efficacité.

Attention au chat

Éloigner les chats pendant l'application et jusqu'au séchage complet du chien traité. Empêcher tout léchage du pelage humide. En cas d'exposition d'un chat, contacter immédiatement un vétérinaire.

4. Quand ne pas utiliser ce médicament ?

- Chez le chat, quelle que soit la dose.
- Chez les chiots âgés de moins de 4 mois.
- Chez un chien malade, convalescent ou présentant des lésions cutanées étendues, sauf avis vétérinaire.
- En cas d'allergie connue à la perméthrine ou à l'un des composants.

5. Précautions particulières chez le chien

- Éviter tout contact avec les yeux, le museau et les parties génitales. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Tenir le chien éloigné du feu, des cigarettes, des appareils chauffants et de toute source de chaleur pendant au moins 30 minutes et jusqu'au séchage complet du pelage.
- Ne pas renouveler plus fréquemment que toutes les 5 semaines sans conseil vétérinaire.

6. Précautions pour la personne qui applique le produit

- Porter de préférence des gants à usage domestique.
- Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré et ne pas respirer les pulvérisations.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer soigneusement à l'eau ; si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application.
- Se laver les mains après utilisation et conserver le produit à l'écart des aliments et boissons.
- Ne pas pulvériser près d'une flamme, d'une source de chaleur ou pendant une durée prolongée.

7. Gestation, allaitement et interactions

L'innocuité n'a pas été spécifiquement étudiée chez la chienne gestante ou allaitante. L'absorption cutanée de la perméthrine étant faible, le RCP indique que son utilisation pendant la gestation et l'allaitement ne pose pas de problème particulier.

Aucune interaction médicamenteuse n'est connue. Ne pas mettre le produit en contact avec des substances alcalines.

8. Effets indésirables possibles

Des effets principalement neurologiques peuvent survenir :

- tremblements, démarche anormale ou perte de coordination ;
- salivation excessive, sensibilité anormale au toucher, abattement ;
- vomissements.

Quand consulter rapidement ?

En cas de tremblements, convulsions, hypersalivation marquée, vomissements répétés, faiblesse ou comportement inhabituel, contacter immédiatement un vétérinaire. Le traitement des effets indésirables est symptomatique.

9. Surdosage

Le produit a été bien toléré chez le chien jusqu'à 5 fois la dose recommandée. Un surdosage peut néanmoins provoquer une hypersensibilité, des tremblements, une mauvaise coordination des mouvements, voire des convulsions lors d'une intoxication importante. Contacter un vétérinaire et conserver le flacon ou l'étiquette.

10. Conservation et élimination

- Conserver à une température ne dépassant pas 25 °C, dans l'emballage d'origine et hors de la vue et de la portée des enfants.
- Ne pas utiliser après la date de péremption indiquée sur le flacon.
- La perméthrine est toxique pour les poissons, les abeilles et certains organismes aquatiques. Ne pas contaminer les aquariums, bassins, cours d'eau ou ruches.
- Ne pas jeter le reliquat dans les éviers, les toilettes ou la nature. Éliminer le flacon et le produit non utilisé selon la réglementation locale applicable aux médicaments vétérinaires et aux déchets.

11. Composition

Pour 1 ml de solution : perméthrine 20 mg.

Autres composants : hydroxystéarate de macrogolglycérol, éthanol anhydre, povidone K 30, oléate de décyle et eau purifiée.

12. Informations réglementaires

Titulaire de l'autorisation	BEAPHAR - 2 allée Vivaldi, Le San Giorgio, 06800 Cagnes-sur-Mer, France
Numéro d'AMM	FR/V/6806391 1/2007
Présentation liée à cet EAN	Flacon pulvérisateur de 250 ml
EAN / GTIN	8711231122783
Conditions de délivrance	Médicament vétérinaire non soumis à prescription.

Source et portée : notice pratique élaborée à partir du RCP officiel ANMV de CANIGUARD PROTECT et de la notice Med'Vet correspondant à l'EAN 8711231122783, consultés le 4 août 2026. Cette synthèse ne remplace pas l'étiquette, la notice réglementaire ni les conseils du vétérinaire ou du pharmacien.